



Aawyx® 780

Dégraissant Désinfectant Alcalin Alimentaire

Aawyx 780 s'utilise pour le lavage et la désinfection de toutes les surfaces lavables dans les domaines suivants :

- Transformation industrielle et artisanale des produits d'origine animale (POA) ou végétale (POV) (boucheries, charcuteries, abattoirs, boulangeries, pâtisseries, conserveries, laiteries, industries vinicoles, brasseries).
- Commercialisation du secteur artisanal des produits d'origine animale ou végétale (boucheries, charcuteries, boulangeries, pâtisseries).

Aawyx 780 est homologué à 1,5% en bactéricidie et à 4% en fongicidie pour les traitements dans les secteurs d'activités suivants : les locaux de préparation et le matériel de transport de la nourriture (animaux domestiques), les locaux de stockage (POA et POV), le matériel de transport (POA et POV), le matériel de récolte (POV), le matériel de stockage (POV).

ACTIVITES

- Bactéricide : EN 1276 en conditions de saleté à 20°C, à 1,5% pour un temps de contact 5 minutes.
- Fongicide : EN 1650 en conditions de saleté à 20°C, à 1% pour un temps de contact 15 minutes.

Conforme à l'arrêté du 08/09/1999 relatif aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE d'EMPLOI

Utiliser **Aawyx 780** dilué (dosage manuel ou avec une centrale de désinfection) dans l'eau à 20°C à raison de 15ml par litre d'eau dans le cas de traitement bactéricide et de 40 ml par litre d'eau dans le cas de traitement fongicide. Eliminer les déchets les plus importants. Appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes dans le cas de traitement bactéricide, 15 minutes dans le cas de traitement fongicide. Brosser si nécessaire. Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié. Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect : liquide Couleur : jaune Odeur : légère pH à l'état pur : 12.9 ± 0.2
Densité à 20°C : 1.060 ± 0.005 Solubilité : totale dans l'eau

BIOCIDE TP2 et TP4

Code IDODS : Préparation liquide concentrée à effet curatif

- Amine. - Isopropanol. - Sel d'EDTA. - Sel alcalin de potassium. - Tensio actif cationique : chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS 7173-51-5) : 69,3 g/l. - Tensio actif non ionique.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas mélanger à d'autres produits.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.



Aawyx® 780

Dégraissant Désinfectant Alcalin Alimentaire

L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

ETIQUETAGE HYGIENE et SECURITE

Symbole Corrosif :

Renferme du chlorure de didécylidiméthylammonium et 2-aminoéthanol.

R35 : Provoque de graves brûlures.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants ménagers et un appareil de protection des yeux (lunettes) estampillés CE.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

TRANSPORT ADR/RID

N° ONU : 1760

Désignation officielle : liquide corrosif, N.S.A, chlorure de didécylidiméthylammonium et éthanolamine en solution.

Classe : 8 Groupe d'emballage : III Etiquette : 8 N° identification du danger : 80 Catégorie : 3

CONDITIONNEMENT

Réf : AA-780 carton de 2x5l

Réf : AA-781 bidon de 20l

Réf : AA-782 fût de 200l

Réf : AA-783 container de 1000kg

FT n°1105.... / 20.12.2010

Produit destiné à un usage professionnel · Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Formule déposée au centre anti-poison de NANCY – Tél. : 03.83.32.36.36 = Code IDODS

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.